



PAR COURRIEL

Québec, le 28 mars 2024

AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES ORDRES PROFESSIONNELS ET DES ASSOCIATIONS MÉDICALES

Mesdames,
Messieurs,

La coqueluche est une maladie endémique cyclique qui connaît des pics d'activité aux 2 à 5 ans. Le dernier pic d'activité au Québec remonte à 2019, année où 1 269 cas ont été déclarés. Les mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 ont été associées à une baisse importante de l'incidence de la coqueluche en 2020 et 2021. Avec le retrait de ces mesures et l'augmentation des contacts sociaux, une résurgence de la maladie est prévisible.

La vaccination des nourrissons contre la coqueluche commence à 2 mois. Les cas de coqueluche chez les nourrissons sont plus graves et présentent davantage de complications. La vaccination des femmes enceintes permet de protéger adéquatement les bébés au cours de leurs premiers mois de vie, au moment où ils sont les plus vulnérables.

Le Programme québécois d'immunisation contre la coqueluche prévoit une dose de vaccin à chaque grossesse, entre 26 et 32 semaines de gestation. L'efficacité de cette dose est d'environ 90 % pour prévenir les cas confirmés de coqueluche chez les enfants de moins de 3 mois.

En février 2024, la couverture vaccinale (CV) chez les femmes enceintes est de 60,4 % au Québec. Selon le protocole d'immunisation du Québec (PIQ), les femmes enceintes doivent recevoir la recommandation de cette vaccination à chaque grossesse.

... 2

Le fait de recevoir une recommandation d'un professionnel de la santé et de pouvoir se faire vacciner dans le cadre d'un rendez-vous de routine sont des facteurs facilitant la vaccination de la personne enceinte. Nous souhaitons rappeler l'importance de la contribution des professionnels de la santé à l'application de ces stratégies. Le vaccin contre la coqueluche est offert dans la plupart des Points de service locaux ou des CLSC, ainsi que dans certaines pharmacies. La clientèle admissible peut prendre rendez-vous sur [Clic Santé](#).

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Horacio Arruda pour :
Luc Boileau

c. c. M. Pierre-Gerlier Forest, INSPQ
 M. Stéphane Bergeron, MSSS
 M. Dominic Bélanger, MSSS
 M^{me} Dominique Breton, MSSS
 M^{me} Sabrina Fortin, MSSS

N/Réf. 24-SP-00114